

ALERTE SUR LES COMPLÉ- MENTAIRES !

* Lire page 3

REPAS DES RETRAITÉS LE 26 MARS

* Lire en p 8

AUGMENTER VRAIMENT NOS RETRAITES !

* Lire page 3

UPR
Sud

☎ 05 56 70 79 00

☎ 05 56 70 79 50

☎ fax : 05 56 70 79 35

✉ upr.sud@numericable.fr

Le Lien
des

Sud

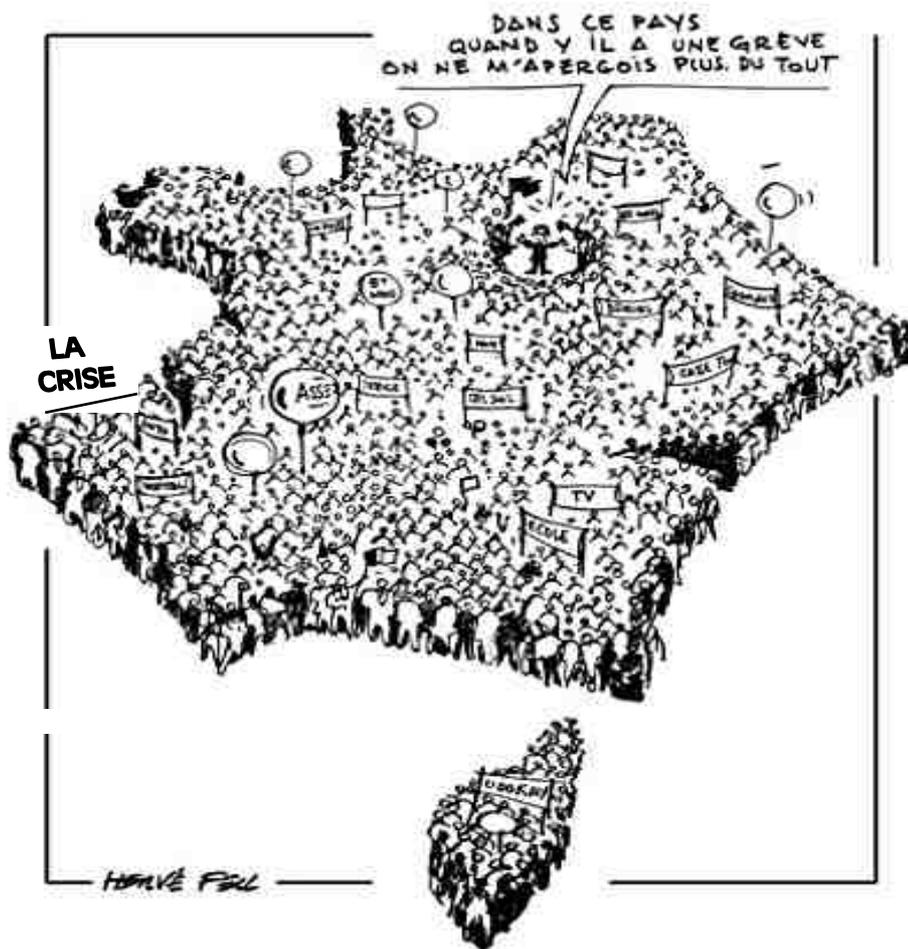
Préretirés & Retirés de SNPE et ROXEL

* Union des Préretirés et Retirés Sud de SNPE & ROXEL *

Visitez notre site internet : sudsnppe.fr



Jeudi 12
Février 2009



Nous ne payerons pas leur crise ! **L'Heure est au Tous Ensemble !**

☛ Après la grève du 29 janvier, le sarkoshow n'a rien donné de concret. Mobilisons-nous pour le 19 mars !

* Lire en page 7 *

Pension Amiante **APRES LA REUNION AVEC LA CRAMA**

* Lire pages 4,5

Cher

Adhérent(e),

○ Avec l'énorme mobilisation du 29 janvier, le mécontentement s'est exprimé de façon massive. Maintenant, l'urgence, c'est une action soutenue de tous, actifs et sans emploi, retraités et jeunes, une mobilisation qui se donne pour objectif de gagner !



FAITS ET MEFAITS

La revue des faits et méfaits

☐ 28 janvier 2009

Aidons Parisot à comprendre !

■ « Je ne comprends pas l'esprit de la manifestation du 29 janvier » dit Mme Parisot, car « c'est comme si on traverse une tempête et, quand on est marin, on se met à crier contre la tempête au lieu de tenir la barre ». Parisot nous imagine bien dans le même bateau au moment des efforts, mais jamais au moment de la répartition des bénéfices. Et pour ça, la tempête n'y est pour rien, mais elle, oui.

☐ 29 Janvier 2009

Et maintenant, tu nous vois ?

■ « Et maintenant, quand il y a une grève en France, personne ne s'en aperçoit ». Et, comme pronostiqué par le président visionnaire, personne ne s'est aperçu de rien le 29 janvier. Et en Martinique et Guadeloupe, non plus. Et maintenant, quand le président parle en France, personne ne le croit !

~~70 000 EMPLOIS SUPPRIMÉS EN UN JOUR~~



☐ 5 février 2009

Il n'oublie pas leurs petits souliers...

■ 90 minutes de long métrage sur 3 chaînes télé, et tout ça pour... rien de concret pour la France qui se lève tôt, celle qui n'a pas de boulot, celle qui a bossé toute sa vie. Le seul paquet concret, ce sont ces 8 milliards de taxe professionnelle offerts en énième cadeau (quand on aime, on ne compte pas...) à nos patrons... et que nous allons payer à leur place (taxe carbone ou autre). Fini la légende du 25 décembre, avec Sarkozy, c'est Papa-Medef toute l'année !

☐ 2 Février 2009

Le COR... encore !

■ Le COR vient de publier un rapport visant à modifier notre système de retraites. Il reprend l'hypothèse de la « retraite par points », un des vœux les plus chers du Medef.

S'apparentant aux retraites par capitalisation, la retraite par points ne prend en compte ni la durée d'activité, ni l'âge mais le montant des cotisations versées.

La valeur du point est fixée tous les ans, le montant des retraites n'est pas garanti, il peut diminuer pour assurer un équilibre financier. Encor... un vrai progrès social !

☐ 5 février 2009

C'est pourtant l'Amérique, patron !

■ N. Sarkozy lors de sa prestation télévisé : « le plafonnement du salaire des patrons comme l'a fait Obama ? Je ne suis pas trop pour ». Et comment ne pas comprendre sa gêne ? Quand on s'est offert 200 % d'augmentation, on a du mal à faire la morale aux autres !



Medef-City



Augmenter vraiment les retraites !

□ Les chiffres officiels d'inflation sont critiquables. Il y a aussi plusieurs façons de les prendre en compte. Mais, même en prenant « l'inflation moyenne annuelle », celle-ci affiche : 2,8 %.

De plus, nous n'avons eu que + 1,36 % sur l'année 2008 pour 3,8 % d'inflation, soit une perte considérable de pouvoir d'achat. Il faut donc rattraper cette scandaleuse situation de 2008 et d'obtenir une vraie hausse pour 2009.

Méfions nous par avance des effets d'annonce dont Sarkozy est devenu maître. C'est le maintien réel du pouvoir d'achat que nous voulons et sa progression.

De plus, l'indexation sur les « prix » au lieu des salaires, (résultat des contre-réformes scandaleuses des retraites) entraîne une baisse automatique des pensions : il faut obtenir sa suppression !

Complémentaires

Alerte sur les retraites complémentaires !!

□ Les négociations entre les confédérations syndicales et le patronat ont débuté sur les retraites complémentaires.

Plus que d'une négociation annuelle, il s'agit d'une négociation en profondeur, un nouvel accord devant intervenir car les dispositions anciennes prennent fin au 1^{er} avril 2009.

Les complémentaires Arcco (tous les salariés) et Agirc (AM et cadres) représentent environ un tiers de la retraite totale pour les non cadres et deux tiers pour les cadres.

Comme pour le régime général, les complémentaires sont attaquées depuis plusieurs années par une faible hausse de la valeur du point couplée à une augmentation très importante (plus du double que la valeur du point en 2008) du salaire de référence.

Cela entraîne pour un actif l'acquisition de moins de points en contrepartie de ses cotisations. Mais le Medef en veut encore plus. Il ne cache pas son objectif de repousser au-delà de 60 ans l'âge de départ en retraite.

Lors de la séance du 27 janvier, le patronat a menacé de retarder au-delà de 60 ans les dispositions qui permettent de financer les complémentaires entre 60 ans et 65 ans. Ce qui signifierait un abattement de 22 %.

Le choix que veut imposer le patronat c'est : soit une retraite de misère, soit une retraite de plus en plus tard (en avant vers les 70 ans !)... pour ceux qui ont un (encore) un emploi !



Pension Amiante

Après la réunion avec la CRAMA

□ **La CRAMA a reçu SUD et la CGT (à la demande syndicale) le 6 février. Objet : intégration des CP, RTT, CET, RC... dans le salaire de référence et en conséquence dans la pension amiante.**

Acette réunion, les syndicats SUD et CGT ont demandé que les jugements des tribunaux soient appliqués aux salariés et ex-salariés SNPE et ROXEL partant ou étant parti en préretraite amiante.

Nous avons demandé un règlement collectif automatique à l'ensemble des personnels concernés.

LA REPONSE DE LA CRAMA

Réponses fournies par la CRAMA (voir aussi le compte-rendu complet) :

► La CRAMA présente le mardi 17 février devant la commission de recours amiable une dizaine de dossiers « tests » (recours effectués dans le délai de 2 mois par des partants en préretraite.

► Si ces dossiers sont validés par la commission, la voie serait alors ouverte à un règlement global (mais pas automatique) faisant jurisprudence et donc s'appliquant à tous.

► Dans les 3 à 4 jours après le 17 février, un procès verbal de cette commission sera envoyé à la tutelle. Celle-ci a jusqu'à 10 jours pour répondre. Si elle approuve ou qu'elle ne dit mot, les dossiers sont validés.

► Si la tutelle dit non, le ministère est saisi. Il a 40 jours pour accepter ou non. S'il approuve ou qu'il ne dit mot, les dossiers sont validés.

► Si le ministère dit non, la voie vers un règlement global serait stoppée. Ce qui veut dire : engager alors des procédures devant les tribunaux.

La CRAMA nous recevra de nouveau début mars pour nous faire part de la décision de leur tutelle et examiner les suites de notre dossier.

NOS ACTIONS



Pour l'heure la CRAMA envisage (si la procédure aboutit) le règlement global à partir de dossiers individuels (et non pas automatique comme nous le demandions).

Cela signifie que, quelque soit la conclusion de la procédure développée ci-dessus par la CRAMA, nous devons nous orienter vers des recours individuels.

Nous allons tenter, malgré tout, de gérer cette affaire collectivement, surtout que dans le cas le plus négatif (refus du ministère qui a aussi été saisi nationalement) nous serons amenés à saisir les tribunaux.

Dans tous les cas, même celui le plus favorable, il faut donc déposer des recours individuels.

(⇒ suite page suivante)



Pension Amiante

Après la réunion avec la CRAMA

- Suite de la page 4 -

A cette fin, SUD met à votre disposition un modèle de courrier de recours (ci-contre). Et nous suivrons les dossiers.

Une permanence est tenue :

☛ **Tous les jeudis**
de 12 h à 15 h au local SUD

Si vous désirez faire votre courrier de recours avec nous, veuillez venir avec le dernier bulletin de salaire en activité.

Si vous faites votre courrier vous même, informez-nous et venez à la permanence, nous vous tiendrons informé.

Pour nous cela concerne :

► Ceux qui quittent l'entreprise en préretraite amiante

► Ceux qui sont en préretraite (y compris les 1^{ers} partants qui n'ont eu qu'une partie des CP pris en compte)

► Ceux qui sont en retraite après la préretraite amiante.

Pour nous, cela a une incidence :

► sur le salaire de référence et donc sur le montant mensuel de la pension amiante, avec rattrapage depuis la date du départ en préretraite.

► sur le calcul de la retraite, mais aussi sur les impôts et cotisations sociales.

La CRAMA nous reçoit début mars. Nous poursuivons la démarche commune SUD et CGT.

Modèle de Lettre (manuscrite)

Nom , Prénom, Adresse, Téléphone, N° Allocataire
à

Mr Le Président de la Commission de Recours Amiable,
Caisse régionale d'Assurance Maladie d'Aquitaine
80 avenue de la Jallère 33053 Bordeaux-Cedex

Lieu, Date,

Monsieur le Président de la commission de Recours Amiable,

Suite à la notification du (*date de la notification*) de mon allocation de cessation anticipée d'activité des travailleurs de l'amiante, j'ai l'honneur de solliciter un recours auprès de vos services pour contester la non prise en compte des éléments ci-dessous pour le calcul de mon salaire référence :

(Pour SNPE)

- Indemnité compensatrice CP1 d'une valeur de€
- Complément CP1 d'une valeur de
- Indemnité compensatrice CP2 d'une valeur de€
- Complément CP2 d'une valeur de€
- Indemnité RTT d'une valeur de€
- Indemnité CET d'une valeur de€.
- Indemnité compensatrice RC d'une valeur de€
- Autres ?

(Pour Roxel)

- ICCP légaux EXE N d'une valeur de€
- ICCP légaux N + 1 d'une valeur de€
- ICCP supp. N+ 1 d'une valeur de€
- CPLT 1/10 N d'une valeur de€
- CET d'une valeur de€
- Autres ?

En effet, d'après l'article L 242-1 modifié par la loi 2007/1786 du 19.12.2007, article 52 : les indemnités de congés payés, primes, gratifications et tous autres avantages en argent et salaires doivent être prises en compte. Cette application a été confirmée par le jugement en cours d'appel à Bordeaux et par plusieurs arrêts en cour de cassation.

Je vous demande de revoir le calcul de mon salaire de référence et du montant de ma pension en tenant compte de cet article et de régulariser le passif.

Veuillez agréer, Monsieur le Président de la Commission de recours Amiable, mes respectueuses salutations.

Signature



Contrat Groupe

Des changements dans la couverture santé SNPE et ROXEL

□ En ce début d'année 2009, des améliorations sont apportées au contrat de groupe SNPE géré par Vespieren et un changement complet a été opéré chez Roxel (en raison de la fusion avec Protac) dont le nouveau contrat est géré par Gras Savoye

Pour SNPE

► Le contrat groupe vespieren est amélioré à partir du 1^{ER} mars 2009 :

- 400% du remboursement sécu au lieu de 360 % (350 % du tarif de convention au lieu de 322%)
- Prise en charge de 2 implants par an à hauteur de 500 € par implant.
- Prise en charge de 5 séances à 40 € d'ostéopathie par an.

Pour Roxel

► Le contrat a été complètement modifié. Dans un prochain numéro nous diffuserons de nouveau un comparatif prenant en compte cette évolution.

Voici quelques améliorations importantes sur ce contrat :

- Prothèse Dentaires : 370% de TC au lieu de 295%.
- Optique : 8% du plafond sécu (2859 € en 2009) au lieu de 4%. Verres : 3,85% du plafond sécu par verre, plus suivant dioptries avec un maximum de 8,04%.
- Prise en charge de 5 séances d'ostéopathie à 30 € par an.
- Appareillage acoustique : 15% du plafond sécu par an.



Non à la Privatisation de SNPE !

Face à la privatisation, la résistance s'organise à St Médard, au CRB, à Bergerac comme à Sorgues. Le PDG Gendry, lui, est en négociation avec Safran et le personnel est écarté des informations..

Gendry a été nommé par le gouvernement pour privatiser la SNPE, vendre un bien public aux patrons privés. La défense soumise aux évolutions boursières !

Quant on connaît l'intérêt qu'ont les actionnaires pour leurs profits immédiats, la sécurité et la défense seraient entre de bonnes mains !

Quant, parlant de Bergerac NC, le PDG dit : « nous devons notamment prendre les mesures de redressement (...) sans lesquelles nous ne pourrions pas intéresser les éventuels partenaires » ou pour Eurengo « il m'appartient d'élaborer des plans industriels permettant son redressement », on comprend... qu'il faut s'y opposer de toutes nos forces !



Le Sarkoschow

Un discours en trompe-l'oeil !

□ Après la très forte mobilisation du 29 janvier, le SarkoShow creux et fade du 5 février, et avant la « rencontre » du 18 février, les 8 syndicats appellent à une nouvelle mobilisation le 19 mars.

Le président est intervenu 90 minutes sur 3 chaînes de tv à une heure de grande écoute. On pouvait donc penser qu'il avait quelque chose de nouveau et d'important à dire. Il n'a fait que confirmer ce que les autres membres du gouvernement répètent depuis des semaines.

Sarkozy tente de « jouer la montre » en annonçant des thèmes de discussions qui pourraient traîner en longueur, ... mais en ne disant rien de concret, et en se gardant bien de chiffrer les pistes proposées, alors qu'il faut des réponses immédiates aux problèmes urgents des salariés : pouvoir d'achat, emploi contre la précarité, services publics.

« Je vais recevoir toutes les organisations syndicales le 18 février » a dit Sarkozy. Les 8 syndicats doivent opposer un front uni au président et au MEDEF ; c'est une demande forte des salariés, et Solidaires y est très favorable. C'est indispensable pour imposer une autre logique sociale.

Sarkozy rappelle que son gouvernement a donné des milliards aux banquiers, et il se permet d'ajouter à l'attention de tous ceux qui survivent aujourd'hui : « ça ne vous a pas coûté un centime, au contraire ça vous a rapporté de l'argent » !

Ses seules réponses concrètes sont pour dire « non à l'université en ébullition », « non au secteur hospitalier ou à la fonction publique ». Pas un mot sur la grève générale en Guadeloupe ou en Martinique. Rien pour les ouvriers mis au chômage, rien pour ceux



à qui les patrons imposent du temps partiel. Et il dit non aussi à l'augmentation du SMIC.

On a assisté à une nouvelle, et longue, opération de communication pour nous expliquer les bienfaits de la politique gouvernementale que les Français ont désavouée massivement le 29 janvier.

Sarkozy essaie de faire croire qu'il a de la compassion pour les victimes de la crise, mais il oublie de dire que cette crise est celle du système capitaliste, du libéralisme à tout crin qu'il défendait si ardemment. Et il persiste dans une politique qui ne peut que l'aggraver notamment en réduisant une fois encore les recettes fiscales.

ACTION LE 19 MARS

SOLIDAIRES (SUD), CGT, CFDT, FO, FSU, CGC, UNSA, CFTC décident d'une nouvelle journée d'action interprofessionnelle le 19 mars. Ils se retrouveront le 23 février pour les résultats du 18 février et les modalités de cette journée.

Pour Solidaires, il faut prendre immédiatement des mesures de protection de la population face à une crise qui s'aggrave de jour en jour.

Il faut imposer une forte augmentation générale des salaires, des pensions et minima sociaux et l'interdiction des licenciements dans les entreprises qui font des profits. Il faut maintenir la rémunération et la protection sociale des salariés quelles que soient leurs situations.

Au-delà, il faut diriger l'activité économique vers la satisfaction des besoins sociaux et des impératifs écologiques.

Il est clair que Sarkozy n'est pas prêt à changer de politique. Il faut donc poursuivre et amplifier la mobilisation populaire, le plus vite possible.



Repas des Préretirés et Retirés

Notre nouveau rendez-vous :
JEUDI 26 MARS à 12 h

Dans un bon restaurant (nous l'avons déjà testé) du vieux Bordeaux :

L'EMBARCADERE

3 rue du Pas St Georges à Bordeaux
(à côté Pl du Parlement et Camille Julian)

Menu

Kir

Assiette Dégustation Fruits de Mer

ou

Carpaccio de Saumon

ou

Salade de Chèvre Chaud au Miel

Rougets Persillade

ou

Cabillaud à la Provençale

ou

Entrecôte à la Bordelaise

Assortiment de Fromages

Ananas Frais, Chantilly

& Sorbet Passion

ou

Ile Flottante

ou

Profiteroles au Chocolat Chaud

Café, Thé ou Infusion

½ rosé ou blanc en pichet

Prix, tout compris : 25 €

(Vous pouvez emmener du Vin perso)

Inscriptions :

M-F Hazéra : 06.21.43.39.00

M-C Martzel : 06.12.23.75.08

Inscriptions Jusqu'au 23 mars.

CRISE FINANCIÈRE : LES DESSOUS ...



Rendez-vous

5 Mars



Réunion Retirés
Préretirés Sud de
SME et Roxel

🕒 14 h à la
Cafétéria SNPE

19 Mars



Privé, Public,
Actifs, Retirés
Manifestons !

🕒 Renseignez vous
au syndicat

26 Mars



Repas Retirés
Préretirés de
SNPE & ROXEL

🕒 12 h à
L'Embarcadère



sudsnpe.fr

LES MAUX DE LA FIN

[Le 29 janvier des centaines de milliers de travailleurs font grève et manifestent. En réponse, N. Sarkozy supprime la taxe professionnelle pour les patrons. Il ne fait pas le moindre doute qu'à la première protestation patronale, le président augmentera nos salaires et pensions]